AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1185
FR0000120354-FS0352

2 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 1er avril 2020, la société anonyme Bpifrance Participations[1] (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 26 mars 2020, le seuil de 15% des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir individuellement 66 695 708 actions VALLOUREC représentant 70 010 763 droits de vote, soit 14,56% du capital et 14,99% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de la mise au porteur d'actions VALLOUREC par le déclarant.

À cette occasion, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) n'a franchi aucun seuil et détient, au 26 mars 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA[1], 72 726 366 actions VALLOUREC représentant 76 041 421 droits de vote, soit 15,88% du capital et 16,29% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Bpifrance Participations SA[1]	66 695 708	14,56	70 010 763	14,99
CDC (en direct)	6 030 658	1,32	6 030 658	1,29
Total CDC	**72 726 366**	**15,88**	**76 041 421**	**16,29**

[1] Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 466 858 616 droits de vote (compte tenu de la perte des droits de vote suite à la mise au porteur d'actions VALLOUREC par le déclarant), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.